



DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN CAMION DE DEMENAGEMENT EFFECTUE PAR UN PROFESSIONNEL

*La demande initiale ou modificative doit être adressée au moins 15 jours
avant toute occupation, à police@louveciennes.fr*

DEMANDEUR :

NOM : Prénom :
 Domicilié (e) :
 Tél. : Courriel :
 Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public
Nature de l'occupation : déménagement emménagement
 Adresse :
 Date et heure de début :
 Date et heure de fin :

SOCIÉTÉ RÉALISANT L'INTERVENTION :

NOM :
 Adresse :
 Numéro du SIRET :
 Responsable :
 Tél. : Courriel :

Merci de préciser qui du demandeur ou de la société doit être facturé :

DEMANDEUR

SOCIÉTÉ

CARACTERISTIQUES DES CAMIONS :

Nombre de camion(s) :
 Monte-meuble : Hayon :

Longueur en mètre(s)	Largeur en mètre(s)	PTAC en tonne(s)

TARIFS DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC APPLICABLES AU 18 NOVEMBRE 2025 :

Annexe à la décision n° 2025-11-110

Nature du stationnement temporaire	Détail	Montant redevance journée
Déménagement/ emménagement	Réalisé par professionnel	41 € / place
	Forfait journalier monte-meuble	51 € / place

1 place = 5 mètres linéaires

Des frais de dossier de 15 € seront appliqués à chaque demande (initiale ou modificative)

Date et signature du demandeur :